

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compiègne, le 14/06/2023

# Retour des brebis en forêt d'Ermenonville, pour la préservation des landes et pelouses sèches.

**Pour la deuxième année consécutive, la forêt domaniale accueille un troupeau en pâturage itinérant pour préserver durablement les landes et les pelouses sèches, patrimoine naturel typique de cette forêt.**

Cette pratique, nommée **l'éco-pâturage**, reprend les méthodes d'élevage anciennes qui ont façonné les paysages et les milieux naturels d'une partie du massif d'Ermenonville. Du mois de juin au mois de septembre, plus d'une centaine de brebis vont pâturer, menées par deux bergers qui les déplacent chaque jour, entre différentes parcelles de la forêt. L'objectif principal de cette opération : entretenir les habitats afin de préserver les espèces animales et végétales typiques des landes et pelouses sèches, un patrimoine naturel rare en région Hauts-de-France. Mais ce projet mené de concert entre l'Office National des Forêts (ONF), le Conservatoire d'espaces naturels Hauts de France (CEN) et le Parc naturel régional Oise - Pays de France (PNR) permet également de soutenir le binôme de bergers dans cette technique ancienne d'élevage extensif, aux impacts écologiques positifs.



### Contact presse

**Oonagh Godfrey - ONF**

06 26 15 62 91  
[oonagh.godfrey@onf.fr](mailto:oonagh.godfrey@onf.fr)

**Emmanuel DAS GRACAS - CEN**

06 88 24 79 67  
[e.dasgracas@cen-hautsdefrance.org](mailto:e.dasgracas@cen-hautsdefrance.org)

**Emmanuelle PILLAERT - PNR**

06 14 65 92 86  
[e.pillaert@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:e.pillaert@parc-oise-paysdefrance.fr)



### L'objectif :

Fougères, ronces, bouleaux poussent naturellement dans les milieux ouverts tels que les landes, menaçant de (re)prendre le dessus sur la flore typique de ces milieux. Après des travaux mécaniques d'ouverture des boisements, **le pâturage itinérant est la technique la plus efficace et la moins impactante** (consommation et piétinement des végétaux) **pour contenir le développement des végétaux, tout en protégeant ces milieux** constitués de végétation basse.

### Un projet partenarial :

Chaque acteur a son rôle, particulièrement dans le balisage des parcours. Au vu de la richesse écologique de cette forêt, le PNR et le CEN ont localisé et balisé les parcours autorisés et interdits au pâturage chaque mois, pour ne pas risquer de nuire à une espèce rare ou menacée. L'ONF a fait de même pour les peuplements forestiers, afin de ne pas empêcher la régénération des arbres. Plusieurs espèces de faune et de flore seront suivies tout au long du pâturage, pour évaluer précisément son impact. Ces études sont essentielles pour adapter les parcours et la taille du troupeau à la conservation de toutes les espèces ciblées, afin de pérenniser cette technique de pâturage sur plusieurs années à venir.

### Promeneurs, attention :

Le troupeau sera itinérant durant tout l'été sur l'ensemble du massif d'Ermenonville. Les zones de pâturage quotidien sont signalées par des panneaux, mais il est nécessaire de rester vigilant au **respect de la quiétude du troupeau, des bergers et de leur chien de travail**. Il est demandé aux promeneurs d'être attentifs lors des balades en forêt, et **d'attacher leurs animaux en laisse**, afin d'éviter tout risque d'incidents.

*Cette action est mise en place en partenariat avec le Parc naturel régional Oise - Pays de France et Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, avec le soutien financier de l'Etat et de l'Europe (Fonds FEADER) dans le cadre d'un contrat Natura 2000.*

